

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Lille, Mulhouse, Strasbourg

Autor: A.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

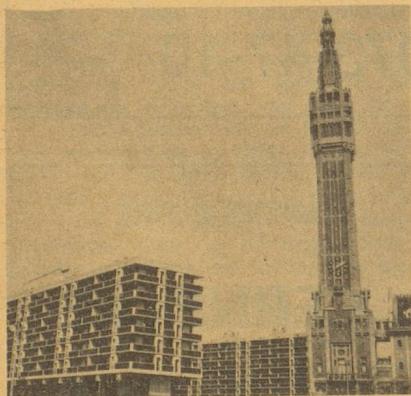
Brefs rappels administratifs

Les compatriotes dont les cartes d'immatriculation sont échues en 1970 ou antérieurement, voudront bien les renvoyer au Consulat. Une nouvelle carte à validité illimitée leur sera délivrée gratuitement.

Changement d'adresse

En cas de changement de domicile, n'omettez pas de communiquer votre nouvelle adresse à votre Consulat afin de vous transmettre plus aisément toute information qui pourrait vous intéresser.

Lille



28, place de la Gare.
Tél. : 55-44-01.

Vacances de jeunes

Le « Messager suisse de France » a déjà fait une brève annonce à ce sujet. Rappelons que le camp itinérant des jeunes Suisses de l'étranger, du 18 juillet au 7 août 1971, permettra à garçons et filles de 16 à 20 ans, de découvrir le canton des Grisons : circuits en petits groupes à pied et en car, repos, activités sportives et culturelles, contacts avec la population : tout cela pour 180 francs suisses, voyage non compris. L'on peut obtenir au Consulat les bulletins d'inscription qui devront ensuite être envoyés au S.S.E. à Berne.

Les jeunes — de plus en plus nombreux — qui recherchent des « vacances laborieuses », trouveront peut-être des possibilités dans les camps de travail, les chantiers, le service volontaire agricole, les hôpitaux, les homes d'enfants,

voire auprès de familles ; qu'ils écrivent, pour ce faire, à l'Aide au jeunes Suisses de l'étranger, Seefeldstr. 8, 8008 Zurich.

21 h Blotzheim	9 h 05
9 h 45 21 h 10	10 h 05
8 h 45 20 h 10	20 h Orly

Insigne du 1^{er} août 1971

Il est déjà en vente il se présente sous la forme d'un ingénieux petit lampion rouge à croix blanche : mis à plat pour l'envoi sous enveloppe, il se laissera ouvrir en éventail pour animer votre boutonnière. Le produit de la vente de cet insigne, à l'occasion de la fête nationale suisse, sera destiné à la Santé Publique : nombreux sont en Suisse les organismes et institutions qui ont pour objet la lutte contre les maladies ; parmi eux, la Ligue suisse contre le cancer, l'Association suisse du diabète, la Société suisse de la sclérose en plaques, la Ligue suisse contre le rhumatisme, l'Association suisse contre la tuberculose, le Secrétariat anti-alcoolique suisse ; Pro Infirmis et les associations affiliées ; l'Association suisse des invalides. Par la vente de centaines de milliers de petits lampions, seront soutenus et encouragés les efforts déployés dans le domaine de l'information et de la prévention, du dépistage, du traitement, de la réadaptation, et bien sûr, de la recherche médicale. Les Suisses de l'étranger — et ceux de cette région du Nord de la France en particulier — feront comme chaque année œuvre de solidarité en achetant, eux aussi, le petit insigne mis en vente au Consulat : 2,50 francs. Pour envoi par poste, prière d'envoyer 2,80 francs en timbres-poste.

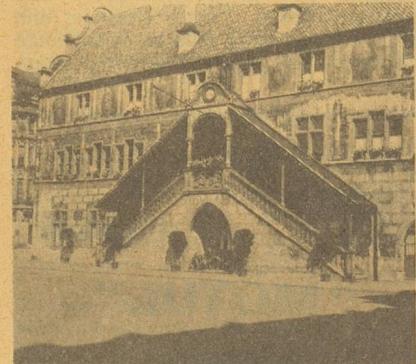
Assemblée générale de la Société suisse de Bienfaisance

Elle a réuni, le 27 mars, 12 membres de bonne volonté, y compris son président, M. Bauermeister et M. le consul Joseph. Le président a tenu à les remercier, et leur a donné connaissance de la situation numérique au 31 décembre 1970 : neuf adhésions, cinq départs, trois décès ; effectifs : 215 membres, dont 38 n'ont pas payé leur cotisation depuis 1968, et ceci malgré plusieurs lettres de relance.

Mme Frei, trésorière, a résumé la situation financière qui se solde par un déficit de plusieurs centaines de francs. Il est donc à nouveau fait appel à la bonne volonté et à l'esprit de fraternité de ceux qui n'ont pas encore fait parvenir leurs cotisations arriérées, auxquelles nous les prions de joindre celle de 8 francs pour l'année 1971 (montant minimum).

L'Assemblée a ensuite été informée de la désignation du nouveau président, en la personne de M. Auguste Schumperli, les autres membres du Comité conservant leurs fonctions.

Mulhouse



19 a, rue du Sauvay.
Tél. : 45-32-12.

Avant-propos du Consul

C'est avec beaucoup de satisfaction que je m'adresse à vous, chers administrés,

dans les colonnes de ce nouveau numéro spécial du « Messager suisse de France » qui, je le souhaite, saura vous intéresser. Vous savez qu'il a pour but de vous informer non seulement administrativement, mais aussi sur l'activité des groupements suisses locaux. Le prochain « Messager » paraîtra le 8 novembre 1971 et je demande d'ores et déjà aux secrétaires des Sociétés suisses de m'adresser avant le 27 septembre leurs textes à paraître. Deux pages dactylographiées nous sont réservées et je recommande dès lors de rédiger brièvement leurs messages.

Il est particulièrement réjouissant qu'aussi bien l'Helvetia de Colmar que le Cercle suisse de Mulhouse, aient manifesté l'intention de commémorer, cette fois-ci, l'anniversaire de notre fête nationale du 1^{er} août, au Rütli et je les en félicite. J'espère que nombreux

de bien vouloir répondre aux questionnaires de l'Organisation des Suisses de l'étranger jusqu'au 31 juillet 1971, ce dont je les remercie tout spécialement.

A.P.

Réunion des Suisses de l'Est de la France à Huningue

Elle a eu lieu, cette fois-ci, à Huningue, dimanche 28 mars 1971. Huit sociétés y ont participé, au cours de laquelle le problème de l'information des Suisses en France, de la propagande en faveur du Fonds de solidarité et de l'assistance par la Confédération aux rapatriés, ont été vivement discutés. Mlle Vifian, déléguée au secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H. a ensuite fait un intéressant exposé sur le thème suivant : « Les Suisses de l'étranger sous l'influence de deux pays » qui sera aussi celui des prochaines « Journées des Suisses de l'étranger », à Brunnen, du 27-29 août 1971.

Décès de Mlle Honegger, membre émérite de la Société suisse « Helvetia » de Colmar

Le 16 mars eurent lieu les obsèques de cette compatriote qui pendant trente ans fit partie du Comité de l'Helvetia, en qualité de secrétaire dévouée. Au cimetière, devant l'assemblée des parents et amis, M. Walter Stierli, président actuel de l'Helvetia, puis le consul, M. Prisi, firent l'éloge de la défunte et déposèrent des couronnes. A cette occasion, il fut rappelé non seulement tout ce que l'Helvetia doit à la disparue, mais aussi la carrière de Mlle Honegger, bilingue distinguée qui travailla à ce titre dans le notariat et le journalisme à Colmar.

Société suisse « Helvetia » de Colmar

Programme d'activité pour la deuxième moitié de 1971 de la Société Helvetia, groupant les ressortissants suisses de la Moyenne Alsace :

1^{er} août : excursion à Lucerne-Flüelen et au Grütli où nous assisterons à la cérémonie consacrée à la fête nationale; 15 août : fête champêtre et visite à la ferme-modèle des familles Hodler à Ribeauvillé ;

18 décembre : fête de Noël et repas amical à Eguisheim. Rencontre des com-

patriotes chaque premier vendredi du mois à l'hôtel Majestic à Colmar.

Société suisse des Vosges à Epinal

Notre Assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 mai dans le cadre de l'Exposition des « Images fleuries » à Epinal. La réunion s'est tenue dans la salle du chalet forestier mise à notre disposition par le Comité d'organisation. Le consul Prisi et son épouse étaient des nôtres.

L'actuel Comité, soit :

- président : E. Schmid ;
- vice-président : V. Coinçon ;
- secrétaire-trésorier : P. L'Ecuyer ;
- membres : J. Antognini, U. Lengweiler, H. Ruf ;
- Mme Netter élue en remplacement de notre regrettée Mme Renée Leval. A l'ordre du jour figuraient la préparation de la fête du 1^{er} août, la participation aux journées des Suisses de l'étranger en août 1971 à Brunnen et diverses autres questions actuellement à l'étude au secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne.

Cercle suisse de Belfort

L'Assemblée générale du 23 avril 1971 a élu son nouveau Comité :

- président : M. Lichtenstern Jean, 24, boulevard de Lattre-de-Tassigny, Belfort, en remplacement de M. R. Chardonnens, décédé ;
- vice-président : M. Meier Joseph ;
- trésorier : M. Singer Armand ;
- secrétaire : M. Hager Robert ;
- membres : MM. Périat Michel, Quiquerez Henri et Mahon Georges.

Cercle suisse de Mulhouse

Au cours de l'hiver écoulé, le Cercle suisse a fêté le 98^e anniversaire de sa fondation par un dîner auquel il avait convié M. Tschäni, rédacteur au « Tages-Anzeiger » de Zurich. A cette occasion l'orateur nous lit un brillant exposé sur les problèmes politiques alors en suspens.

En février, une soirée réunit les Messieurs autour d'une choucroute bien garnie.

En mars, les comités de nos deux Sociétés suisses passèrent quelques heures agréables au cours d'une excellente fondue, réunion agrémentée de diapositives de M. le consul Prisi sur le Portugal et du vice-président Brandt sur un voyage au Cap Nord.

Musique d'Orelli

Fondée en 1903

Pianos Gotrian-Steinweg
Ibach Pleyel
Haute Fidélité BO, Sansui
Disques - Instruments
Partitions
2, place de la République
68 MULHOUSE
Tél. : (89) 45-22-95

seront ceux qui répondront à leur appel et se rendront ce dimanche aux lieux mêmes où furent fondés la Confédération helvétique.

L'insigne de la collecte de cette année sera vendu au profit de la Santé Publique. Ceux qui ne l'obtiendreraient pas par l'entremise du Groupement suisse local, pourront le demander au Consulat qui le leur adressera par poste contre versement de 3 francs suisses.

Au dernier Congrès de l'Union des Suisses de France, ayant eu lieu à Marseille, les 24 et 25 avril, furent réélus à l'unanimité MM. Jacques Dreier et Max d'Orelli, respectivement en qualité de délégué et de suppléant à la Commission des Suisses de l'étranger. Je leur exprime mes vives félicitations pour cette marque d'estime.

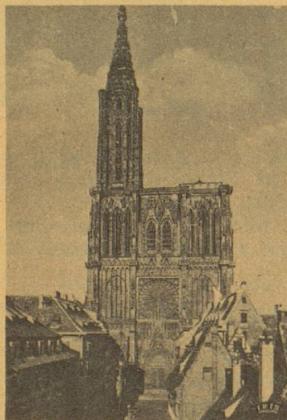
Je rappelle aux Groupements patriotiques de l'arrondissement et à leurs membres,

Le 1^{er} août doit réunir nos membres au Grütli. Nous nous réjouissons beaucoup de pouvoir célébrer notre fête nationale dans ce cadre historique.



M. Dreier pendant son exposé

Strasbourg



7, rue Schiller.
Tél. : 35-15-17/18.

Quinzaine culturelle suisse octobre 1971

Comme vous l'aurez peut-être lu dans la presse suisse, la Société des librairies et éditeurs de la Suisse romande, avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia, de l'Ambassade de Suisse à

Paris et des Consulats de Suisse en France, a organisé une Exposition itinérante de livres suisses en France. Cette exposition a pris le départ le 10 août 1970 à Thonon-les-Bains et arrivera dans l'Est en octobre 1971.

Saisissant cette occasion et pour lui donner plus de relief, le Consulat a pensé bien faire de l'intégrer dans une Quinzaine culturelle suisse dont voici, à titre indicatif, l'avant-programme des manifestations à Strasbourg :

Du 15 au 30 octobre 1971 :

- Exposition itinérante de livres suisses à la Bibliothèque nationale et universitaire, place de la République ;
- Exposition historique : Strasbourg et la Suisse à travers l'histoire sous trois aspects :
 - a) trois moments d'histoire entre la Suisse et Strasbourg : 1499 - 1576 - 1870,
 - b) la cathédrale de Strasbourg et l'art gothique en Suisse,
 - c) l'horlogerie strasbourgeoise et l'horlogerie suisse : au palais du Rhin, place de la République.

Le lundi 18 octobre 1971 :

- Conférence de M. Alfred Berthod, ancien consul général de Suisse : Edition suisse et pensée française.

Le vendredi 22 octobre 1971 (au Grand Auditorium de l'O.R.T.F., place de Bordeaux) :

- Concert du Collegium Musicum de Zurich sous la direction de Paul Sacher et avec Aurèle Nicolet, flûtiste. Œuvres de J.-Chr. Bach, K. Stamitz, K. Huber et A. Honegger.

Le lundi 27 octobre 1971 :

- Conférence de M. le professeur Bernard Gagnebin, doyen de la Faculté des lettres de Genève sur Jean-Jacques Rousseau et ses livres.

Tous nos compatriotes sont d'ores et déjà cordialement invités à ces manifestations dont le programme définitif leur sera envoyé sur demande au mois de septembre. S'adresser au Consulat.

Fêtes nationales

Nancy

La Société Suisse-France de cette ville célébrera les fêtes nationales française et suisse le samedi 3 juillet à 20 h aux Fonds de Toul. La manifestation ouverte à tous les Suisses de la Lorraine, sera précédée de jeux pour petits et grands (pétanques, quilles) et d'un repas champêtre.

Pour tous renseignements, s'adresser au président : M. Jean-Jacques Fluckiger, villa Mon Soleil, chemin des Sifflets, 54 - Nancy.

Strasbourg

Poursuivant une tradition bien établie, notre fête nationale sera commémorée le dimanche 1^{er} août à 20 h 30 dans la grande salle du Foyer Saint-Paul, rue de la Tour à Koenigshoffen. Dès maintenant que chacun réserve cette soirée. Une circulaire détaillée sera envoyée à fin juin à tous les Suisses du Bas-Rhin.

Société Suisse-France, Nancy

Cette société a donné son bal annuel le samedi 20 mars à la salle des fêtes du centre commercial de la ville de Laxou. Le succès de participation a été extraordinaire et a dépassé toutes les espérances du Comité des fêtes. La soirée était agrémentée par un concours de travestis avec récompenses aux deux plus beaux costumes et à un couple. Un buffet et une buvette bien garnis, ainsi qu'un orchestre jeune et dynamique, ont créé une ambiance telle que tous les participants en garderont longtemps le souvenir.

Le Club suisse de Strasbourg

a tenu son Assemblée générale annuelle le vendredi 19 mars au cours de laquelle le Comité a été réélu à l'unanimité. Dès maintenant, nous pouvons annoncer à nos membres que le 13^e Congrès de l'Union des Suisses de France, qui vient de se réunir à Marseille, a décidé de tenir ses assises à Strasbourg au printemps 1972.

Au Club suisse, les traditions s'essoufflent... et incitent à un effort d'imagination, d'une part, d'assiduité, de l'autre ! La Pique des Œufs n'a pas réuni trente personnes. La faute ? en grande partie, les vacances anticipées, qui, pour quelques-uns, commencent déjà... le vendredi qui précède ! Le Comité en tiendra désormais compte.

La vie artistique

Un récital d'orgue : le 24 mars, en l'église Notre-Dame de Lourdes à La Madeleine, l'organiste suisse Guy Bovet, de Genève, a donné, en un récital unique, une sélection d'œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles, suivie de l'exécution d'une œuvre contemporaine (« Laudes » du Tchèque P. Eben). Déjà très connu dans toute l'Europe, en U.R.S.S., et aux Etats-Unis, le virtuose s'est montré à la hauteur de sa réputation, et s'est prêté, après le concert, à un échange de vues avec son public.